

**COUR ADMINISTRATIVE
D'APPEL DE MARSEILLE**

45, boulevard Paul Peytral
CS 10003
13291 MARSEILLE CEDEX 06
Tél : 04 91 04 45 45
Fax : 04 91 04 45 00

Marseille, le 11/08/2021

Greffes ouvert du lundi au vendredi de
9h00 à 12h00 - 13h45 à 16h30

Monsieur ZIABLITSEV Sergei
Chez M Me Jamain 6 rue Guiglia
06000 Nice

Notre réf : N° 20MA01780
(à rappeler dans toutes correspondances)

Monsieur Sergei ZIABLITSEV c/

DEMANDE DE RÉGULARISATION MÉMOIRE OU PIÈCES

Monsieur,

Vous avez déposé un mémoire ou des pièces dans l'instance enregistrée sous le numéro mentionné ci-dessus.

En application de l'article R. 811-7 du code de justice administrative, les appels ainsi que les mémoires doivent être présentés à peine d'irrecevabilité par l'un des mandataires mentionnés à l'article R.431-2 du même code (avocat, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation).

Il vous appartient de régulariser votre production dans un délai qui ne saurait excéder 15 jours, à compter de la réception de la présente lettre.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,
ou par délégation le greffier,